




Aix en Provence

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Accusé de réception en préfecture
A013-211300017-20120220-19429-DE-1-1_0
Date de signature : 21/02/12
Date de réception : mardi 21 février 2012
 <p>POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓</p>

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX-EN- PROVENCE N°2012.255

Séance publique du

20 février 2012

Présidence de Madame Maryse JOISSAINS MASINI,
Maire d'Aix-en-Provence
Député des Bouches-du-Rhône
Président de la Communauté du Pays d'Aix

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA VIE ASSOCIATIVE

Le 20/02/12 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire le 16/02/2012, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Etaient Présents :

M. Jacques AGOPIAN, Mme Charlotte BENON, Mme Christine BERNARD, Mme Odile BONTHOUX, M. Héliot BRAMI, M. Gérard BRAMOULLÉ, Mme Danièle BRUNET, M. Eric CHEVALIER, M. Jean CHORRO, Mme Chantal DAVENNE, M. François-Xavier DE PERETTI, M. Yannick DECARA, Mme Sylvaine DI CARO, M. Laurent DILLINGER, Mme Dabha DRAOUZIA, Mme Michelle EINAUDI, M. Robert FOUQUET, M. Alexandre GALLESE, M. Jacques GARCON, M. Gérard GERACI, M. Jean-Christophe GROSSI, M. Hervé GUERRERA, M. André GUINDE, M. François HAMY, Mme Sophie JOISSAINS, Mme Maryse JOISSAINS MASINI, Mme Michèle JONES, Mme Patricia LARNAUDIE, M. Henri MATAS, Mme Reine MERGER, Mme Amaria MOHAMMEDI, M. Stéphane PAOLI, M. Christian PEREZ, M. Jean-Marc PERRIN, Mme Liliane PIERRON, Mme Danielle SANTAMARIA, Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, M. Jules SUSINI, M. Francis TAULAN, Mme Françoise TERME, M. Victor TONIN

Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:

M. Lucien AMBROGIANI à Mme Michelle EINAUDI, Mme Agnès AMIACH ELBEZ à Mme Chantal DAVENNE, Mlle Odile BARBAT-BLANC à Mme Charlotte BENON, M. Maurice CHAZEAU à M. Stéphane PAOLI, M. Gérard DELOCHE à M. Francis TAULAN, Mme Brigitte DEVESA à M. François-Xavier DE PERETTI, Mme Martine FENESTRAZ à Mme Michèle JONES, M. Christian LOUIT à Mme Danielle SANTAMARIA, M. Alexandre MEDVEDOWSKY à M. André GUINDE, Mme Arlette OLLIVIER à Mme Danièle BRUNET, Mme Catherine RIVET-JOLIN à Mme Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Mme Catherine SILVESTRE à M. Victor TONIN, Mme Fleur SKRIVAN à M. Jacques AGOPIAN, Mme Marie José VALETA à M. François HAMY

Excusés sans pouvoir :

NEANT

Secrétaire : Yannick DECARA

M. Gérard BRAMOULLÉ donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

D.G.A.S Finance - Programmation

- Informatique et RRH

Direction des Relations avec les Associations

**RAPPORT POUR
LE CONSEIL MUNICIPAL
DU 20/02/12**

RAPPORTEUR : M. Gérard BRAMOULLÉ

Politique Publique : 16-DEVELOPPEMENT DES PARTENARIATS ET DE LA VIE ASSOCIATIVE ET COMMERCANTE

OBJET : ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA VIE ASSOCIATIVE - Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

La Ville apporte, chaque année, son soutien aux associations en attribuant des subventions destinées à couvrir une partie de leurs frais de fonctionnement, ou à encourager des opérations ponctuelles de la vie associative.

De la même façon, en raison de leur rôle dans le maintien du lien social dans les quartiers, les Comités d'Animation et de Promotion (CAP) reçoivent chaque année de la Ville, un soutien financier.

Par ailleurs afin de promouvoir le mouvement associatif aixois, la Ville accorde chaque année une subvention de fonctionnement de 147 000 € à PAYS D'AIX ASSOCIATIONS. La convention liant la collectivité locale d'Aix en Provence avec PAYS D'AIX ASSOCIATIONS a été établie et validée au conseil municipal du 12 décembre 2011 sous le n°2011.1387. Il s'agit ici de faire voter l'attribution annuelle à cette association.

Les tableaux ci-après comportent des renseignements sur les associations et leur objet, le montant global des subventions accordées en 2010 et 2011 par la Ville, le montant de la subvention proposé pour l'exercice 2012, ainsi que le projet d'utilisation de ces fonds.

Sachant que ces attributions ont été validées le 24 janvier 2012, je vous demande, mes Chers Collègues, de bien vouloir :

- **ATTRIBUER** la subvention de fonctionnement pour un montant de **147 000 €** à PAYS D'AIX ASSOCIATIONS figurant sur le tableau ci-dessous.

- **DIRE** que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1427 qui présente les disponibilités suffisantes.

-ATTRIBUER des subventions de fonctionnement pour un montant de **11 800 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous.

-DIRE que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1676 qui présente les disponibilités suffisantes.

-ATTRIBUER des subventions exceptionnelles pour un montant de **6 626 €** aux associations dont la liste figure sur le tableau ci-dessous.

-DIRE que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6748, numéro d'opération 1667, qui présente les disponibilités suffisantes.

-ATTRIBUER des subventions de fonctionnement aux Comités d'Animation et de Proximité dont la liste figure sur le tableau ci-dessous, pour un montant de **28 500 €**

-DIRE que la dépense en résultant sera imputée à la rubrique 92025-6574, numéro d'opération 1428, qui présente les disponibilités suffisantes.

**2012.255 - ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT ET
EXCEPTIONNELLES RELEVANT DE LA VIE ASSOCIATIVE**

Présents et représentés	: 52
Présents	: 41
Abstentions	: 0
Non participation	: 3
Suffrages Exprimés	: 52
Pour	: 52
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

Mme Agnès AMIACH ELBEZ, M. Eric CHEVALIER, Mme Chantal DAVENNE

**Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité
le rapport qui précède.**

**Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Député Maire
Président de séance et les membres du conseil présents :**

**Le Conseiller Municipal délégué,
Michèle JONES**

**Compte-rendu de la délibération affiché le : 23/02/2012
(articles L 2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)**

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT A PAYS D'AIX ASSOCIATIONS

92025-6574-1427

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2010	2011	Proposition 2012	Convention	OBJET
26123	PAYS D'AIX ASSOCIATIONS	147 000 €	147 000 €	147 000 € (paiement du 1er acompte : 73 5000 €)	Oui votée au CM du 12/12/11	Soutenir et promouvoir la vie associative.

TOTAL: 147 000 €**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT**

92025-6574-1676

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2010	2011	Proposition 2012	Convention	OBJET
60459	AMICALE MILLOISE POUR LE DON DU SANG BENEVOLE	400 €	400 €	400 €	non	Etablir des contacts fréquents entre les personnes s'intéressant à l'oeuvre de la transfusion sanguine.
76339	ASSOCIATION SPORTS ET LOISIRS AIX EN PROVENCE	800 €	800 €	800 €	non	Promouvoir par tous les moyens les activités sportives et de loisirs sur le quartier de La Duranne.
9243	DECORES DU TRAVAIL D'AIX EN PROVENCE ET DU PAYS D'AIX	700 €	700 €	500 €	non	Défendre la place du travail dans l'économie.
11504	LES AMIS DE SAINTE VICTOIRE LE PRIEURE	1 500 €	3 000 €	2 000 €	non	Restaurer et entretenir les bâtiments du Prieuré.
60470	LES VIEUX VOLANTS DE PROVENCE	600 €	600 €	600 €	non	Concentration, sorties amicales, expositions.
9321	LES PETITS CHANTEURS D'AIX	5 000 €	5 000 €	5 000 €	non	Formation de la jeunesse par la pratique du chant choral.
39293	LE NORATLAS DE PROVENCE	2 500 €	2 500 €	2 500 €	non	Conservation du patrimoine aéronautique national.

TOTAL: 11 800 €

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES

92025-6748-1667

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2010	2011	Proposition 2012	Convention	OBJET
49049	LOISIRS ANIMATIONS RANDONNEES DES QUARTIERS EST	0 €	0 €	1 126 €	non	Participation pour le curage de l'Arc.
34929	AUTOMOBILE CLUB D'AIX EN PROVENCE	1 500 €	1 500 €	1 500 €	non	Défense des automobilistes.
76565	ASSOCIATION NATIONALE DES PUPILLES DE LA NATION ORPHELINS DE GUERRE	0 €	0€	4 000 €	non	Congrès national de pupilles de la Nation.

TOTAL:6 626 €**ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT
AUX COMITES D'ANIMATION ET DE PROXIMITE**

92025-6574-1428

N° TIERS	NOM DE L'ASSOCIATION	2010	2011	Proposition 2012	Convention	OBJET
75379	DURANNE ANIMATION	5 000 €	9 500 €	9 500 €	non	Organiser toutes manifestations touristiques, culturelles, commerciales... du quartier d'Aix La Duranne.
73337	COMITE D'ANIMATION MILLOIS	9 500 €	9 500 €	9 500 €	non	Organiser diverses manifestations artistiques, culturelles, sportives.
23818	COMITE DES FETES DE LUYNES	9 500 €	9 500 €	9 500 €	non	Animation du village de Luynes.

TOTAL: 28 500 €

ANNEXE aux délibérations N° 2012-174 à 2012-255

ERRATUM page 1

Il convient de lire « sur convocation qui a été adressée par Mme Joissains-Masini, Maire le 14/02/2012 » au lieu du 16/02/2012.